



Le Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie, association à but non lucratif régie par la loi de 1901, est un organisme scientifique fonctionnant sous la tutelle du Commissariat Général du Plan d'Équipement et de la Productivité. Son Conseil d'Administration est présidé par M. Michel Albert, Commissaire au Plan.

L'objet de cette association est le suivant :

- faire toute étude sur les conditions de vie de la population ;
- promouvoir toute recherche statistique, économique, sociologique ou psychosociologique sur la consommation, les besoins, les aspirations et les conditions de vie de la population ;
- et en général, entreprendre toute étude sur des sujets intéressant, directement ou indirectement, la satisfaction des besoins et des aspirations et l'amélioration des conditions de vie de la population.

Les résultats de ces travaux sont en général publiés dans la revue trimestrielle « Consommation ».

Ils peuvent paraître sous forme d'articles dans d'autres revues françaises ou étrangères ou bien faire l'objet de publications séparées, lorsque leur volume dépasse celui d'un article de revue.

Le Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie peut, en outre, exécuter des études particulières à la demande d'organismes publics, privés ou internationaux. Ces études ne font qu'exceptionnellement l'objet de publication et seulement avec l'accord de l'organisme qui en a demandé l'exécution.

---

**Président** : Michel ALBERT

Commissaire au Plan

**Vice-Présidents** : Philippe HUET

Inspecteur Général des Finances, Expert du Conseil de l'O.C.D.E.

Président du Conseil d'Administration du S.E.I.T.A.

Edmond MALINVAUD

Directeur Général de l'I.N.S.E.E.

**Directeur** : André BABEAU

Professeur à l'Université de Paris-X

---

*Toute reproduction de textes ou graphiques  
est autorisée sous réserve de l'indication de la source*

# Consommation

## REVUE DE SOCIO-ECONOMIE

XXVII<sup>e</sup> année

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ

N° 1 janvier-mars 1980

**dunod**

Abonnements/**Subscriptions**

1980 et années antérieures

Un an, 4 numéros France 147 F

One year, 4 issues Autres pays 175 F

Le numéro/**per issue** Other countries 50 F

C.D.R. Centrale des Revues

B.P. 119, 93104 Montreuil Cedex, France

Tél. : 374.12.45

CENTRE DE RECHERCHE  
POUR L'ÉTUDE ET L'OBSERVATION  
DES CONDITIONS DE VIE

142, rue du Chevaleret,  
75013 Paris. Tél. 584-14-20

**sommaire**

### ÉTUDES

- LUDOVIC LEBART ET YVETTE HOUZEL-VAN EFFENTERRE  
Le système d'enquêtes sur les aspirations des Français... 3
- BERTRAND LEMENNICIER  
La spécialisation des rôles conjugaux. Les gains du mariage et la perspective du divorce..... 27
- ALAIN MINGAT ET JEAN PERROT  
Les enseignants des universités..... 73
- ALAIN FOULON  
Anticipation de l'impôt et redistribution..... 91

### NOTES ET CHRONIQUES

- ANDRÉE ET ARIE MIZRAHI  
Consommation médicale et travail féminin..... 107

### BIBLIOGRAPHIE

- RÉSUMÉS-ABSTRACTS..... 119

# LE SYSTÈME D'ENQUÊTES SUR LES ASPIRATIONS DES FRANÇAIS : UNE BRÈVE PRÉSENTATION

par

Ludovic LEBART (\*) et Yvette HOUZEL-van EFFENTERRE (\*\*)

## SOMMAIRE

<b>1. Le cadre institutionnel</b> .....	4
<b>2. Les hypothèses</b> .....	6
2.1. Hypothèses générales.....	7
2.2. Hypothèses de travail.....	9
<b>3. La première phase</b> .....	12
3.1. Réalisation pratique.....	12
3.2. Les questions subjectives : aspects méthodologiques.....	14
3.3. Le thème : Environnement et cadre de vie.....	17
3.4. Le thème : Famille et politique familiale.....	20
3.5. Connaissance et perception des niveaux de vie et des revenus.	22
<b>Annexe bibliographique</b> .....	24

Le C.R.E.D.O.C. a entrepris en 1978 la réalisation d'un système d'enquêtes annuelles sur les aspirations des Français <sup>(1)</sup>, dont l'intitulé exact est le suivant : *Enquête permanente sur les situations et perceptions relatives aux conditions de vie et à la qualité de la vie des Français.*

On va s'efforcer ici de répondre aux questions qu'une telle entreprise peut susciter auprès de la communauté scientifique, comme auprès d'un public plus large.

---

(\*) Maître de Recherches au C.N.R.S. et chercheur au C.R.E.D.O.C.

(\*\*) Maître-assistant à l'Université de Paris-I et chercheur au C.R.E.D.O.C.

(1) Avec la participation de H. CASTRO, C. DUFLOS, F. GROS, P. PLEUVRET, P. REYNAUD.

Les premières questions sont peut-être *Pourquoi* et *Pour qui* réalise-t-on cette opération; puis vient la question *Comment* (avec quels outils et quelles hypothèses); enfin la question bien légitime mais encore prématurée *Quels résultats*, à laquelle l'on ne pourra donner que des éléments de réponse partiels en présentant la première phase du système d'enquêtes déjà réalisée sur le terrain.

D'autres publications dans cette même revue et dans les supports des organismes co-financeurs donneront ultérieurement des résultats plus complets sur cette phase et sur celles qui suivront.

## 1. LE CADRE INSTITUTIONNEL

A l'origine du programme de travail actuel, se trouve une note de Jean de Marcillac, recommandant la mise en place d'un système d'enquêtes subjectives sur les attentes et les perceptions individuelles concernant les conditions de vie. Évoquant l'insuffisance, dans ce domaine, des recueils de données purement factuelles, cet auteur propose que soient réalisées des enquêtes subjectives analogues aux enquêtes de conjoncture de l'I.N.S.E.E., qui ne prennent leur sens que parce qu'elles sont répétées à l'identique, permettant ainsi d'observer des *variations* beaucoup plus interprétables que les *niveaux* des quantités mesurées. Des propositions en ce sens furent formulées au C.R.E.D.O.C. par Jacques Antoine en 1977; certaines d'entre elles sont reprises dans le programme de travail ci-dessous. Il a fallu, cependant, pour mettre en œuvre ce programme, tenir compte des possibilités de financement et s'efforcer de répondre aux demandes de plusieurs organismes ou administrations dont les préoccupations sont, en fait, assez diverses.

Les thèmes de la première phase concernent « l'Environnement et le Cadre de Vie » (pour le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie), « la famille et la politique familiale » (pour la Caisse Nationale d'Allocations Familiales), « La connaissance et la perception des niveaux de vie et des revenus » (pour le Centre d'Étude des Revenus et des Coûts).

Ces trois thèmes n'ont pas été simplement juxtaposés dans l'enquête, mais fondus dans un cadre beaucoup plus général destiné à appréhender de façon globale les différentes dimensions des conditions de vie. Afin de rendre compatible cette extension du champ d'observation avec la durée d'une interview unique, chaque thème complémentaire n'est décrit que par une sélection de questions choisies en principe parmi les plus discriminantes ou les plus significatives (1).

Ainsi, les demandes correspondant à des problématiques spécifiques et diversifiées ont été intégrées dans un questionnaire plus large sur les conditions de vie vécues et perçues hors travail et dans le travail.

---

(1) Ce seront souvent des questions ouvertes, coûteuses et délicates à traiter, mais permettant d'obtenir assez vite une information variée sur des sujets disparates sans trop alourdir ni freiner le déroulement de l'interview.

**Pour la Caisse Nationale d'Allocations Familiales**, ce sont principalement les rubriques 2, 6, 7 de la liste ci-après qui recouvrent les informations demandées (1).

La rubrique 2 (famille) comporte trois sous-thèmes qui intéressent directement cette institution : l'aide à la famille (degré d'information sur les prestations, et perception de leur rôle ainsi que de leur organisation actuelle), l'évolution de la famille (étude de l'évolution des idées et des attitudes en matière de fécondité ou de travail féminin), l'éducation et le développement des enfants (opinions et attitudes vis-à-vis des modes de garde des enfants en bas âge, accès à divers équipements socio-culturels...). La rubrique 7 contient le sous-thème « relations et vie sociales », commun au Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie et à la C.N.A.F. (étude de la nature et du degré d'insertion sociale, de la vie sociale hors-travail en général, en relation avec le recours à des équipements ou à des formes d'aides plus institutionnalisées).

Enfin, la rubrique 6 (situation économique) contient une série de questions destinées à repérer, puis à suivre en évolution les tensions budgétaires, à évaluer les montants de ressources estimées nécessaires pour certaines catégories de familles, à fournir des estimations du coût d'un enfant.

**Pour le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie**, ce sont principalement les rubriques 3 et 7 (mais aussi 8 et 9) qui abordent les thèmes de l'environnement quotidien d'une part, de l'environnement en général d'autre part. Plusieurs batteries de questions doivent évaluer et suivre la perception des gênes correspondant à une série de nuisances (bruits, désagréments divers, aspects du voisinage), la fréquentation d'équipements ou de sites particuliers et le degré de participation à la vie sociale et associative.

On étudie également l'information sur les problèmes généraux d'environnement, la connaissance des problèmes de pollution et de contamination, enfin, le degré de sensibilisation correspondant.

**Pour le Centre d'Étude des Revenus et des Coûts**, l'enquête reprend essentiellement une série de questions qu'il suivait déjà depuis quelques années : ces questions concernent la perception de l'évolution du niveau de vie et des prix, la connaissance de la hiérarchie des revenus, l'appréciation de certaines options en matière de revenus.

— La rubrique santé sera partiellement remaniée lors de la phase à venir à la suite de la participation du **Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale** (Direction Générale de la Santé) à l'opération. Elle comprend une série de questions concernant d'une part certains aspects de l'état de santé des individus interrogés (handicaps physiques, maladies ou hospitalisation au cours des derniers mois, prise de médicament, consultation), d'autre part certains problèmes plus généraux : accès aux équipements, attitudes vis-à-vis des équipements et des services ; connaissance du système de santé.

— La rubrique emploi, qualité de la vie au travail, comporte une importante série de questions sur la description du travail : encadrement, horaires, avantages et inconvénients, intérêt, adéquation de la formation reçue, sécurité de l'emploi, possibilité d'avenir. L'étude de la vie au travail ne correspond pas à une commande extérieure mais répond plutôt à la logique interne du questionnaire qui s'efforce de ne pas tronquer le champ d'observation que constituent « les conditions de vie et la qualité de la vie » et de ménager, dans la mesure du possible, toutes les capacités de compréhension, d'interprétation à l'intérieur de ce champ.

— D'autres thèmes (2), comme « temps et loisirs », interfèrent largement avec les sujets de préoccupation des organismes co-financeurs ou avec les caractéristiques de base.

(1) De nombreuses questions sont inspirées directement de l'enquête C.N.A.F.-C.R.E.D.O.C. de 1971. Cf. N. TABARD, *Besoins et aspirations des familles et des jeunes*, Études C.A.F., 1974.

(2) Un thème « attitude vis-à-vis des problèmes d'énergie » a été introduit dans la seconde phase de l'enquête à la demande d'**Electricité de France**.

Cet élargissement du champ d'observation va en outre faciliter l'insertion dans le programme de recherche d'un questionnement méthodologique sur la pertinence, la validité et la stabilité de l'information recueillie (1).

Indépendamment des caractéristiques de base des personnes interrogées, présentes dans toutes les enquêtes de ce type, le questionnaire comprend une série de rubriques qui regroupent par thème les principales questions.

Ces rubriques sont schématiquement les suivantes :

1. formation;
2. famille;
3. logement, environnement;
4. emploi, qualité de la vie au travail;
5. santé;
6. situation économique;
7. environnement familial et social;
8. organisation du temps et loisirs;
9. participation sociale, inégalités;
10. perception de la justice;
11. thèmes divers.

Les thèmes spécifiques concernant les institutions qui ont participé à l'opération pour la première phase sont décrits dans l'encart ci-avant.

Le programme de recherche doit ses origines à des demandes assez diversifiées. Celles-ci ont pu donner lieu à une même opération statistique, qui s'est résolument située à un niveau d'intégration plus élevé de façon à augmenter sa puissance d'analyse et de critique. On dispose ainsi, pour chaque individu, d'une information exceptionnellement étendue, constituée par des réponses à des questions factuelles, à des questions d'attitudes et d'opinions; de plus, cette information est renouvelée chaque année.

Ces trois caractéristiques : étendue du champ d'observation, présence simultanée d'indicateurs objectifs et subjectifs, caractère longitudinal du recueil de données font l'originalité du système d'enquêtes. On dispose de ce fait de matériaux privilégiés pour l'étude de la signification et de la cohérence des variables subjectives.

## 2. LES HYPOTHÈSES

On peut dire qu'il existe trois niveaux d'investigation dans le programme de travail : la production et l'analyse de l'information à l'usage des organismes ou administrations qui sont parties prenantes dans l'opération; l'analyse

---

(1) L'ensemble du programme de recherche est financé par les trois organismes précités, mais aussi par la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique et le Commissariat Général du Plan.

de l'information plus générale qui découle de la conception globale de l'enquête et de l'extension du champ d'observation; l'analyse plus méthodologique de la pertinence et de la validité de ces informations, qui s'accompagne d'une réflexion critique sur les concepts utilisés.

Il est clair que ces trois niveaux sont interdépendants : l'insertion des demandes spécifiques dans un cadre général, comme les travaux plus méthodologiques, doivent permettre de critiquer, de valider, puis de valoriser l'information recueillie.

Des hypothèses interviennent évidemment à chacun des niveaux précités, depuis le questionnement des organismes co-financeurs jusqu'aux interrogations sur le statut épistémologique de ce type de recueil d'information...

On ne fera qu'ébaucher ici l'explicitation des présupposés et des hypothèses en distinguant de façon quelque peu arbitraire les hypothèses générales relatives au contenu de l'enquête et aux phénomènes étudiés, et les hypothèses de travail qui concernent plus spécifiquement ici la construction des matériaux statistiques, leurs transformations éventuelles, enfin leur analyse.

## **2.1. Hypothèses générales**

Ces hypothèses interviennent, à l'état de présupposés ou d'hypothèses explicitement formulées, dans le questionnement même des administrations qui financent l'opération; elles interviennent également au niveau de la conception d'ensemble du questionnaire et des options qui y sont prises.

On insistera seulement ici sur les caractéristiques communes des différentes démarches, et sur l'insertion de ces démarches dans le projet global.

Comme c'est le cas lors de l'établissement d'indicateurs sociaux, les rôles assignés aux différents paramètres issus de l'enquête seront <sup>(1)</sup> :

- l'identification des aspirations ou des revendications qui sont ou qui deviendront des préoccupations importantes;
- l'éclairage de prises de décisions publiques.

La première phase doit permettre de définir des objectifs et de repérer, éventuellement, des obstacles, alors que la seconde doit aider à évaluer les effets de certaines politiques.

Bien entendu, il existe des instances sociales et politiques pour identifier et exprimer des revendications ou des aspirations : ce sont les syndicats en ce qui concerne la vie professionnelle, les partis politiques, les représentants élus. Cette identification et cette expression des aspirations peuvent être également le fait de groupes informels ou d'individualités.

En période de mutation profonde, on conçoit que le fonctionnement de ces rouages puisse être partiellement insatisfaisant, les différents acteurs évoluant dans un cadre institutionnel fixé; et ceci, même s'il existe des tensions considérables à l'intérieur de ce cadre. Les enquêtes par interview constituent

---

(1) Cf. par exemple le programme O.C.D.E. d'enquête sociale.

un des moyens d'identification de ces aspirations, indépendamment des diverses instances mandatées ou simplement informées.

Notons que si ces recours aux questionnaires individuels sont efficaces dans le cas des études de marketing, c'est peut-être parce que les décisions en matière de consommation sont le plus souvent individuelles. Il n'est pas établi que ce système d'interrogation puisse être efficace dans les cas d'attitudes vis-à-vis de problèmes généraux et complexes. On peut penser également que l'ordre de grandeur des phénomènes à déceler est peut-être faible par rapport à celui de l'erreur instrumentale (résultant des inhibitions, réticences ou acquiescements systématiques, ou résultant d'une incapacité structurelle de ce type d'enquête). L'aptitude du système d'enquêtes à déceler certaines aspirations ou à repérer leur intensité restera à établir après une analyse critique prenant notamment en compte l'ensemble des contradictions et des biais décelables dans les réponses.

En ce sens, il est très difficile de séparer la partie méthodologique de notre investigation, de la production et de l'analyse de l'information.

Le « repérage de l'intensité des aspirations » n'est qu'un des aspects du programme de recherche. Son objectif principal, la mise en place d'un instrument d'observation, voudrait se situer, dans la mesure du possible, en amont des modélisations psychosociologiques ou des modèles micro-économiques, tout en prétendant à une certaine valeur opératoire, à défaut d'une neutralité inaccessible.

En effet, bien qu'à l'intérieur de chaque thème de l'enquête prévalent les problématiques diversifiées des organismes co-financeurs, il paraît présomptueux, au niveau de la fédération des thèmes, de se référer à d'éventuels « mécanismes sous-jacents » aux phénomènes observés et à une problématique globale. Les travaux antérieurs <sup>(1)</sup> des sociologues sur le sujet auraient conduit à préconiser des opérations expérimentales sensiblement différentes, mais selon des modalités de financement différentes.

Les questions auxquelles l'opération globale pourra apporter des éléments de réponse sont en fait d'ordre méthodologique. Citons, à titre d'exemple, quelques-unes d'entre elles :

— Existe-t-il des facteurs objectifs (autres que l'âge) entraînant des déviations systématiques des degrés de satisfaction ?

— Existe-t-il des schémas relationnels prédictifs des satisfactions et opinions à partir de batteries d'informations plus factuelles ?

— Les opinions et les attitudes relatives aux différents thèmes se structurent-elles de la même façon que les données factuelles correspondantes ? Quelles relations lient les typologies induites par les différents modes de questionnement et par les différents thèmes ?

---

(1) Notamment en France, les travaux de P. H. CHOMBART de LAUWE, *Pour une sociologie des aspirations*, Denoël, 1969, et *Aspirations et transformations sociales*, Éditions Anthropos, 1970.

— Existe-t-il des variables latentes (non observables) explicatives de certaines attitudes ou opinions? (par exemple : indicateurs de statut socio-culturel, de sociabilité, etc.).

La variété des thèmes abordés dans le questionnaire ne doit pas faire illusion : les limites seront celles des consultations individuelles et de l'atomisation de l'information qui en résulte (hypothèse de travail *a*), celles de la valeur des questions d'opinion (hypothèse de travail *b*). Inversement, le caractère transversal et apparemment superficiel du questionnaire ne doit non plus décevoir, car la disponibilité de toutes ces informations au niveau de l'individu est originale et probablement féconde (hypothèse de travail *c*) : des hiérarchies de préoccupations, des complémentarités, des associations, des relations doivent pouvoir être mises en évidence. La stabilité et la dérive des formes ou des relations décelées pourront également être étudiées.

## 2.2. Hypothèses de travail

### a) *Pertinence des interviews individuelles*

La pertinence des enquêtes par sondage auprès des individus ou des ménages pour appréhender, décrire, prévoir certains aspects des conditions de vie n'est pas acquise de façon indiscutable et définitive : elle sera pour nous une hypothèse de commodité, comme elle l'est pour la plupart des instituts réalisant de telles enquêtes. Rappelons seulement que le statut des réponses à des questionnaires individuels n'est pas clairement défini, si ce n'est par référence implicite aux systèmes de scrutin des pays démocratiques. Pour ceux-ci, en effet, on peut dire brièvement que le passage de l'individuel au collectif se fait par simple sommation, la décision collective étant prise à l'issue du fonctionnement d'une règle de majorité.

Ces systèmes doivent leur institutionnalisation à leur simplicité et à leur clarté; s'ils sont opératoires dans le cas du choix d'un homme ou d'une politique après une campagne d'information, il n'est pas prouvé que les pourcentages obtenus sur des questions spécifiques dans le cadre de questionnaires diversifiés puissent être interprétés en termes de *suffrage*. Il nous appartient donc de fournir des protections et de prendre les précautions nécessaires à une appréciation lucide des résultats publiés. Nous en reparlerons à propos des hypothèses plus méthodologiques.

Notoirement insuffisante pour décrire et comprendre la réalité sociale (dont les propriétés ne se réduisent certainement pas à la somme des propriétés de ses composants élémentaires et dont les « lois » échappent aux consciences individuelles), l'utilisation des recueils de questionnaires individuels nous apparaît néanmoins nécessaire pour faire progresser notre connaissance de cette réalité, si modeste que soit cette progression.

Il est clair que, dans la constitution d'un échantillon aléatoire, en ne repérant les individus que par des renseignements signalétiques simples (âge, région, ...), on fait fi, par définition, des nombreux systèmes d'interaction ou des ensembles auxquels ils appartiennent, comme une coupe biologique mutile organes et tissus. Ce groupe social monstrueux (sauf peut-être pour les sociologies

électorales et politiques, pour qui la population de référence a un sens concret) ne sera jamais pour nous un groupe, mais simplement un lieu d'observation privilégié.

b) *Pertinence des questions subjectives*

C'est là l'un des traits caractéristiques du projet de recherche. Ce que pensent les Français, ou ce qu'ils disent penser (et non plus seulement ce qu'ils possèdent, ce qu'ils font ou ce qu'ils consomment) mérite d'être observé, au moins en évolution.

Les travaux du C.E.R.C. sur les connaissances et les opinions des Français dans le domaine des revenus, que nous prolongerons en partie, préfigurent pour un thème particulier le fonctionnement du système d'enquêtes : ancrage des questions de perception et de connaissance sur un réseau de questions factuelles, attention portée aux variations et aux évolutions plutôt qu'aux niveaux absolus des réponses.

Les questions subjectives ne sont pas des substituts des variables factuelles, dont les qualités opératoires ne sont pas mises en doute ici. Il existe cependant des champs d'observation pour lesquels ces questions jouent des rôles privilégiés ; l'émergence des préoccupations relatives à l'environnement physique ou social nous fournit un exemple de domaine difficile à explorer sans un appel direct à la perception des individus... il en est ainsi chaque fois que l'intégration de l'effet des facteurs nombreux et complexes se fait au niveau des personnes interrogées. Il existe évidemment des champs d'observation qui, par nature, ne sont accessibles que par des questions subjectives : les aspirations (équipements attendus, activités souhaitées) et, bien entendu, toutes les informations que l'on peut saisir à partir des échelles sémantiques différentielles (évaluations normatives pour l'étude de la perception de certaines inégalités, échelles d'importance et de satisfaction, niveau d'approbation d'une assertion, d'un projet, d'un programme d'action, etc.).

En fait, il est très difficile de dissocier la validité de l'information recueillie à partir de questions subjectives, des traitements statistiques particuliers que cette information doit nécessairement subir.

Ici encore, la familiarité du social et l'illusion du savoir immédiat sont un obstacle à une appréciation lucide de la qualité de l'information. Le degré d'adhésion à une assertion dans des circonstances et à un moment particuliers de l'interview ne peut être converti avec promptitude en un énoncé du type « Les Français pensent que... », négligeant le plus souvent le libellé exact et le contexte de la question.

A ces précautions élémentaires viennent s'ajouter les spécificités du statut épistémologique des variables subjectives qui ne sont pas des mesures entachées d'erreurs de quelque quantité réelle inconnue, mais plus vraisemblablement des composantes de variables latentes estimables seulement à l'aide de batteries de questions (et non par simple répétition de mesure). En ce sens, les hypothèses de travail concernant ces variables sont indissolublement liées aux hypothèses plus méthodologiques sur le traitement de l'information.

c) *La délimitation du champ d'observation*

Le fait d'avoir étendu le champ de l'enquête à tous les *pôles de concernement* (tels que ceux-ci sont définis par l'O.C.D.E.) constitue en soi une hypothèse de type *structural*. Les thèmes correspondant à des commandes émanant d'administrations ou d'institutions constituaient à eux seuls une troncature d'un certain champ, comportant d'ailleurs des éléments d'importance inégale et hétérogènes quant à leur définition.

En tentant de compléter le questionnaire par un recouvrement aussi exhaustif que possible de l'ensemble des thèmes ayant trait aux conditions de vie, on espère pouvoir mettre en évidence des systèmes de relations, observer des organisations internes au champ étudié.

On pose donc l'hypothèse suivante : un recueil important de données codées, se rapportant toutes à un même grand thème dont la définition peut être d'ailleurs assez floue (ici les aspirations et les conditions de vie) peut déceler une information se situant au-delà des questionnements qui président aux différentes composantes du recueil.

Sous réserve que ce recueil ait une certaine pertinence vis-à-vis du phénomène étudié, qu'il ne soit pas systématiquement tronqué ni déséquilibré, des traitements statistiques appropriés pourront en effet faire surgir des formes (au sens de *patterns*) et mettre en relation des typologies.

C'est là un présupposé constant de l'utilisation des techniques de statistiques descriptives multidimensionnelles où l'on espère observer l'inobservable, conformément à la vieille ambition des factorialistes.

Cette attitude exploratoire est répandue dans les champs d'études amorphes (où la formalisation est impossible ou prématurée) depuis la plus grande disponibilité des moyens de calcul. La fécondité et l'efficacité heuristique de cette démarche sont pour nous une hypothèse de travail supplémentaire.

On insistera sur l'interdépendance et l'imbrication de ces faisceaux d'hypothèses en montrant brièvement en quoi le système d'enquêtes mis en place a certains caractères d'un « plan d'expérience », pour autant que cette notion puisse s'appliquer à des données d'observation et non à des données expérimentales.

On pose en effet, simultanément, plusieurs familles de questions organisées et équilibrées de façon à fournir des réponses à différents niveaux.

L'étendue du champ d'observation est partiellement justifiée par ce que l'on appellera brièvement une « problématique de rupture » : l'accélération de certains processus exogènes ou endogènes, l'émergence de nouvelles attitudes ou valeurs laissent présager la possibilité de cassures dans les séries statistiques ou, au moins, de changements de tendance sans que l'on puisse toujours prédire exactement où ces phénomènes se produiront. Observer un tel changement social (dans les limites de compétence des questionnaires individuels déjà évoqués) nécessite aussi bien un champ d'observation étendu, une prise en compte de la dimension temporelle, que des outils d'exploration de frontières

constitués par les différents types de questions subjectives et par les questions ouvertes qui vont au-delà du cadre rigide du questionnaire.

Inversement, l'utilisation de ces derniers outils nécessite la dimension temporelle, car les caractéristiques d'évolution ont plus de sens que les niveaux, et parce que la répétition va permettre d'apprécier la stabilité des structures observées en « coupes instantanées ».

L'analyse et la critique de ces « informations frontières » seront facilitées par la variété des thèmes abordés, car pourront être mises en évidence des caractéristiques formelles de cette information, qui est d'ailleurs plus *fabriquée* que *recueillie* au moment de l'interview (par exemple : réponses systématiquement extrêmes, difficulté d'expression ou de compréhension, etc.).

On voit ainsi le sens de l'analogie annoncée avec la méthodologie Fisherienne : la présence simultanée de plusieurs niveaux d'investigation n'est pas une complexification coûteuse de l'instrument d'observation, mais répond à une exigence de cohérence, et fait partie intégrante de l'organisation du recueil de données.

### 3. LA PREMIÈRE PHASE

(enquête réalisée en novembre-décembre 1978)

Les résultats obtenus à l'issue de cette première phase ne préfigurent pas ceux du programme de recherche pour lequel l'observation et l'analyse des évolutions jouent un rôle de premier plan.

Le bref compte rendu qui va suivre sera surtout l'occasion de préciser certains aspects techniques de l'opération, d'examiner de façon plus détaillée le contenu du questionnaire, enfin de donner quelques ordres de grandeur relatifs aux trois thèmes principaux.

#### 3.1. Réalisation pratique

##### *Composition et tirage de l'échantillon*

Il est composé de 2 000 individus et est représentatif de la population nationale âgée de 18 ans et plus. L'enquête s'est déroulée en France métropolitaine; elle a été réalisée par le réseau d'enquêteurs de la S.E.D.E.S.

Le premier degré de sondage (tirage des communes) comporte une stratification selon la région et les catégories de communes ou d'agglomérations. Ces régions sont les huit régions de programme (Z.E.A.T.) : Région Parisienne, Bassin Parisien, Nord - Pas-de-Calais, Est, Ouest, Sud-Ouest, Centre-Est, Méditerranée.

Le second a donné lieu à deux procédures en fonction de la taille de la commune.

a) Dans les communes ou agglomérations de moins de 10 000 habitants, les individus ont été tirés au sort sur les registres électoraux. Les enquêteurs

ont tiré les noms et adresses des personnes à interviewer, selon un pas de tirage préalablement calculé en fonction du nombre d'enquêtes à réaliser, dans chaque commune concernée.

La répartition de la population s'est ici faite selon les huit régions de programme, en fonction des catégories de communes :

- rurales;
- inférieures à 5 000 habitants;
- de 5 000 habitants à 10 000 habitants.

Au total, pour la France entière, 734 enquêtes ont ainsi été réalisées.

b) Dans les agglomérations supérieures à 10 000 habitants, la recherche des individus interviewés, au nombre de 1 266, s'est faite en respectant les quotas déterminés à partir du recensement de 1975. Pour chacune des huit régions de programme et après détermination des agglomérations, les quotas donnés aux enquêteurs comportaient trois critères : le sexe, l'âge, la catégorie socio-professionnelle (l'enquêteur a classé les demandeurs d'emploi selon leur dernière catégorie socio-professionnelle).

#### *Cadrage et redressement de l'échantillon*

La technique d'échantillonnage mixte utilisée a impliqué que les deux tiers environ des personnes enquêtées ont été choisis sur quotas. Ce mode de tirage limite évidemment les distorsions qui auraient pu être provoquées notamment par les refus, sans résoudre le problème de l'identification et de l'analyse des refus.

Comme on l'a déjà noté lors de l'enquête O.S.C.E. 1977 <sup>(1)</sup> sur la santé et le logement, qui utilisait le même type de sondage, il apparaît que l'échantillon est légèrement plus favorisé que la moyenne nationale du point de vue du niveau d'instruction et des conditions de vie (appréhendées par des taux d'équipements). Les comparaisons avec les sources statistiques disponibles sont délicates, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un échantillon de Français de 18 ans et plus (et non de ménages résidents).

Pour le redressement, ce sont des exploitations de la bande au millième du recensement général de la population de 1975 qui nous ont fourni les ordres de grandeur les plus adaptés au contexte de notre enquête.

Les cinq critères sur lesquels on a opéré un redressement sont : l'âge, le sexe, la catégorie socio-professionnelle, l'année de construction du logement, le niveau d'instruction (le plus haut diplôme d'enseignement général possédé). Les trois premiers critères servant à définir les quotas avaient évidemment donné lieu à un cadrage assez satisfaisant de l'échantillon; ils sont utilisés en tant que contraintes, afin que les profils selon ces critères ne soient pas altérés.

---

(1) *Situation et perception des Français en matière de logement et de santé*, H. CASTRO, F. GROS, P. PLEUVRET, C.R.E.D.O.C., ronéoté, 1978.

Le redressement obtenu a en fait les caractères d'une correction assez légère (90 % des individus ont un poids compris entre 0,5 et 1,5).

### *Les interviews*

Les interviews ont été réalisées par 78 enquêteurs. Leur durée moyenne a été estimée à une heure, quarante minutes. Malgré sa longueur, il semble que le questionnaire ait reçu un accueil satisfaisant de la part des personnes interrogées. Dans 1 167 cas, l'interview ne s'est déroulée qu'en présence de la personne interrogée, alors que dans 825 cas, une ou plusieurs personnes assistaient à l'interview (plus d'une personne dans 162 cas).

On note que 25 % des interviews sont faites en présence d'un conjoint, 6 % en présence d'amis ou de voisins, 3 % en présence d'autres parents.

Enfin, 37 % des personnes interrogées ont paru très intéressées à l'enquêteur, 50 % assez intéressées, et 13 % peu intéressées.

De plus, les appréciations libres portées par l'enquêteur ont donné lieu à un postcodage. Il est intéressant de noter que ces remarques ne sont pas indépendantes du contenu des réponses à certaines questions. L'analyse approfondie de ces phénomènes doit faire l'objet d'une étude méthodologique dont les résultats devraient aider à améliorer la qualité de l'information des prochaines phases.

### **3.2. Les questions subjectives : aspects méthodologiques**

Les questions peuvent être ventilées selon leurs niveaux de mesure, depuis les questions factuelles décrivant des réalités matérielles ou comportementales jusqu'à des questions d'opinions ouvertes très générales.

Les questions d'opinions, qui peuvent être elles-mêmes de types très divers donnent des éléments d'information fragiles : la quantité à mesurer ou à repérer (par exemple, degré de satisfaction vis-à-vis du cadre de vie), faisant la plupart du temps appel à un effort de concentration et de réflexion au moment même de l'enquête, est particulièrement sensible aux circonstances matérielles et psychologiques de l'interview. La *marge de sincérité* dépend notamment de l'attitude de la personne interrogée face à l'enquêteur et à l'enquête.

Sans procéder à une analyse détaillée du « colloque singulier » enquêteur-enquêteur, on se bornera dans ce paragraphe à ébaucher une critique de l'information en s'aidant notamment des variables de contrôle disponibles.

Ces variables de contrôle comprennent les circonstances de l'interview, les appréciations de l'enquêteur sur le déroulement de cet interview, les caractéristiques de l'enquêté et celles de l'enquêteur, enfin des batteries de questions permettant de définir des attitudes générales communes à plusieurs thèmes, comme le « test d'intégration sociale ».

Nous nous limiterons ici à ce dernier test; les autres variables de contrôle ont donné des résultats très intéressants, mais encore trop conjecturaux pour être publiés avant une vérification sur les données de la seconde phase.

Le test d'intégration sociale comporte une série d'assertions assez générales, au sujet desquelles la personne enquêtée devait exprimer son degré d'accord suivant une échelle à quatre positions (1).

Ce test, sous une forme assez voisine, a été posé lors de l'enquête sur la santé et le logement de l'Office Statistique des Communautés Européennes (réalisée, pour la partie française, sous la maîtrise d'œuvre du C.R.E.D.O.C. en 1977). Tel qu'il figure dans le questionnaire actuel, il comporte une question de moins. Traduit de l'anglais, il n'est peut-être pas optimal pour déceler le niveau « d'intégration sociale » des Français. Cependant, ce que mesure le test ne nous intéresse pas directement; c'est, au contraire, la forme plus que le contenu qui est ici digne d'intérêt.

Autrement dit, il importe peu pour nous que cette batterie de questions mesure efficacement un certain degré d'intégration sociale, l'essentiel étant que les réponses à ces questions permettent de procéder à des clivages en rapport avec d'autres attitudes et opinions exprimées dans l'enquête.

Une analyse factorielle avec comme variable active la batterie de questions précitée a donné des résultats extrêmement proches de ceux déjà obtenus pour l'enquête O.S.C.E. 1977, malgré les différences signalées entre les deux tests.

La première dimension mise en évidence fait ressortir les principales associations entre questions, et oppose toutes les réponses *tout à fait d'accord* et *pas du tout d'accord* (indépendamment du contenu des assertions correspondantes) aux réponses *assez d'accord* et *pas très d'accord*. Il s'agit donc d'une opposition entre réponses extrêmes et réponses modérées (2). Cela signifie que les personnes enquêtées se distinguent avant tout par la zone de l'échelle « d'accord » par laquelle elles s'expriment : zone centrale ou zones extrêmes.

Les *variables supplémentaires* nous permettent de savoir qui sont les individus qui s'opposent, sans évidemment établir de lien causal direct : les réponses systématiquement modérées sont celles de ruraux, de personnes résidant dans l'Est et l'Ouest de la France (ce qui ne signifie pas que tous les ruraux donnent des réponses modérées), la principale catégorie représentée est celle des Exploitants Agricoles. Les réponses à la plupart des autres questions de l'enquête sont également modérées, ou encore du type *ne sait pas*. Ainsi, pour les questions sur l'évolution du niveau de vie, ils répondent *un peu mieux*, ou *un peu moins bien*. Pour toutes les questions relatives aux gênes, ils

---

(1) Les assertions sont les suivantes :

- la plupart des gens sont capables de faire un effort pour venir en aide à quelqu'un;
- je pense que je fais partie d'une sorte de communauté locale dont les liens sont resserrés;
- aujourd'hui, une personne doit vivre au jour le jour sans s'occuper du lendemain;
- la façon dont on gagne sa vie est plus importante que ce que l'on gagne;
- de nos jours, les gens comme moi se sentent souvent seuls et coupés des autres;
- de nos jours, les gens sont beaucoup plus amicaux et serviables qu'autrefois;

(2) On trouve des résultats analogues dans *The psychology of politics* de H. J. EYSENCK (Routledge and Kegan Paul, Londres, 1954) et dans « Refus et approbation systématique dans les enquêtes par sondage » de N. TABARD, *Consommation*, n° 4, 1975.

répondent *assez peu gêné*, y compris à la question *êtes-vous gêné pour une autre raison?* ce qui prouve, si l'on peut dire, un certain entêtement dans la modération.

Les réponses systématiquement extrêmes se partagent suivant le second facteur de l'analyse en deux groupes assez typés :

— Le groupe de personnes *peu intégrées* au sens du test « pas du tout d'accord avec les assertions du type *la plupart des gens sont capables de faire un effort pour venir en aide à quelqu'un*; tout à fait d'accord avec *les gens comme moi se sentent souvent seuls et isolés des autres* ».

Ces personnes ne sont pas du tout satisfaites de leur cadre de vie, de leur santé, mentionnent des états dépressifs, déclarent beaucoup de gênes. On trouve, parmi elles, celles qui pensent que la justice fonctionne très mal, que des changements radicaux sont préférables aux réformes progressives; également des personnes divorcées, séparées, vivant maritalement, habitant surtout la région parisienne, des locataires à la recherche d'un emploi, pour lesquelles l'enquêteur a noté : *scepticisme*. On note souvent les réponses *beaucoup moins bien* pour toutes les questions relatives à l'évolution du niveau de vie.

— le groupe de personnes *intégrées* au sens du test (réponses opposées aux précédentes).

On trouve dans ce groupe des personnes très satisfaites de leur cadre de vie, de leur santé, qui estiment que la société française n'a pas besoin de transformation. Des personnes pour lesquelles l'enquêteur a noté un *grand intérêt* pour l'enquête, ayant répondu *beaucoup mieux* pour toutes les questions relatives à l'évolution du niveau de vie de diverses catégories de Français. Ces personnes adhèrent souvent à des associations. C'est parmi elles que l'on trouve les multimotorisés, les possesseurs de piano.

Nous ne faisons ici qu'esquisser la description des résultats de cette analyse qui fera l'objet d'une publication séparée.

A partir de quelques assertions générales (choisies d'ailleurs plus en raison de leur disponibilité que dans une optique prédictive), et de l'accord manifesté par l'enquêté envers ces assertions, on a pu dresser une typologie des individus qui nous donne des informations sur :

- leur satisfaction vis-à-vis de leur cadre de vie, de leur santé;
- leur opinion sur l'évolution du niveau de vie de diverses catégories depuis dix ans;
- leur scepticisme, leur intérêt, ou leur indifférence pour l'enquête, etc.

On voit quel peut être l'intérêt de telles batteries de questions dans un système d'enquêtes où les questions subjectives tiennent une large place.

Il nous restera à étudier plus en détail les qualités statistiques des prédictions réalisées à partir de ce type de questions, puis à analyser et élucider le lien entre l'intérêt et le scepticisme notés par l'enquêteur et le contenu de certaines réponses.

Parmi les autres problèmes soulevés par une telle analyse, on peut citer les problèmes de maîtrise du langage et de fatigue au cours de l'interview (qui ne sont pas indépendants, et qui semblent jouer un rôle prédominant dans la construction du premier axe), les problèmes de la qualité du contact et de la *collaboration* Enquêteur-Enquêté, sur lesquels nous avons par ailleurs certains éléments de réponse et d'explication.

Il ne s'agit là, bien évidemment, que d'un exemple ponctuel des travaux destinés à critiquer et valider l'information de base. On va maintenant passer brièvement en revue quelques résultats relatifs aux trois thèmes principaux de cette première phase.

### 3.3. Le thème : Environnement et cadre de vie

Le thème « Environnement et cadre de vie » est certainement un des thèmes privilégiés de l'enquête, en particulier à cause de son caractère nouveau et de son étendue. Il recoupe en effet plusieurs dimensions des modes de vie correspondant à des niveaux de mesure très diversifiés, depuis certaines caractéristiques objectives du logement jusqu'à des appréciations très générales sur les ressources naturelles, avec des informations variées sur la participation sociale, l'organisation du temps, les loisirs.

On a vu que sont posées des questions nombreuses et circonstanciées sur les gênes ressenties au niveau de la vue extérieure du logement et sur les gênes occasionnées par divers types de bruits.

On se contentera d'évoquer ici les résultats relatifs aux questions les plus synthétiques, puis de donner quelques vues d'ensemble <sup>(1)</sup>.

On note ainsi que 79 % des personnes interrogées se déclarent satisfaites ou assez satisfaites de leur cadre de vie quotidien.

Cette satisfaction est maximale dans les petites agglomérations, chez les propriétaires et les accédants, les personnes plutôt âgées.

Les gênes ressenties et exprimées par les enquêtés, puis les attitudes et opinions vis-à-vis de l'environnement général ont fait l'objet de synthèses descriptives par analyses factorielles <sup>(2)</sup>.

En ce qui concerne l'analyse des gênes exprimées, il se dégage quelques grandes tendances mettant en opposition deux grands blocs de population, et pouvant être schématisées ainsi :

— Les individus non gênés par les nuisances évoquées dans le questionnaire sont en général satisfaits de leur cadre de vie. Il s'agit d'une population plus rurale que la moyenne, caractérisée par un habitat individuel, avec souvent le statut de propriétaire. L'enquêteur a fréquemment noté dans ce cas la présence d'espaces verts, et un voisinage « *bien entretenu et propre* ».

(1) On peut consulter au C.R.E.D.O.C. un rapport intitulé : *Enquête 1978-1979 sur les situations et perceptions relatives aux conditions de vie et à la qualité de la vie des Français*, ronéoté, juillet 1979.

(2) Il s'agit principalement de l'analyse des correspondances multiples : procédé numérique et graphique permettant d'observer les interrelations à l'intérieur d'un sous-ensemble de variables et, simultanément, la « typologie » des individus induite par les mêmes variables.

— Les individus se disant gênés se déclarent également dans l'ensemble insatisfaits de leur cadre de vie. Il s'agit d'une population davantage urbaine (en particulier résidant dans la région parisienne). L'habitat est souvent collectif et le statut, celui de locataire; l'enquêteur a noté l'absence d'espace vert et le caractère mal entretenu du voisinage.

Par ailleurs, l'analyse synthétique des opinions et des attitudes vis-à-vis de l'environnement en général fait apparaître deux dimensions explicatives sous-jacentes, la *sensibilité* (ou encore, la réceptivité) et le *concernement* (ou encore, l'implication, la situation objective), la première étant liée au niveau culturel et à l'âge, la seconde au degré d'urbanisation et au mode d'habitat; ces deux dimensions permettent de reconstituer, de façon assez schématique, les principaux types d'attitudes.

Ainsi, les personnes instruites et jeunes sont plus sensibles à ces problèmes, alors que les personnes habitant les grandes agglomérations, locataires, en habitat collectif, se sentent plus concernées. On peut trouver dans la population tous les cas de figures : les sensibles concernés, les non-sensibles concernés, etc.

On note que 60 % des Français s'informent sur les problèmes d'environnement principalement par la presse (44 %), la télévision (25 %) et les livres (12 %).

A propos de l'environnement social, on distingue quatre rubriques principales : la participation à la vie associative, la fréquentation de certains centres de culture et de loisirs, les activités pendant le temps libre, les relations avec la famille et les amis.

— La participation à la vie associative est évaluée à partir d'une batterie d'items relatifs à 18 associations. Il apparaît ainsi que 47 % des personnes interrogées appartiennent à au moins une association (53 % chez les hommes, contre 41 % chez les femmes).

Une répartition en pourcentages ordonnés des taux de participation pour chaque type d'association ou groupement donne des taux s'échelonnant de 1,2 % (pour les associations régionales) à 17 % (pour les associations sportives). Les groupes ou associations recueillant le plus d'adeptes sont les groupes syndicaux, les associations de parents d'élèves, les groupes culturels et les associations sportives.

Les cumuls d'appartenance que l'on peut observer sont le fait d'enquêtés plus jeunes et plus instruits que la moyenne, en général célibataires, urbains.

— L'interviewé devait également préciser s'il fréquentait régulièrement, exceptionnellement ou jamais douze types de centres, d'équipements ou de sites.

Ce sont les grands espaces naturels (forêt, plage, lac, ...) qui sont les lieux de loisirs les plus fréquentés (44 % de la population déclarent une fréquentation régulière); puis viennent les rues piétonnières (21 %), les cinémas (18 %).

Il apparaît que la fréquentation régulière dépend de l'offre de services ou d'équipements, et de la disponibilité des utilisateurs, d'où l'importance de la taille d'agglomération d'une part, de l'âge et du statut d'occupation d'autre part.

— Les réponses données par les enquêtés à la question *à quoi occupez-vous votre temps libre?* ont permis de coder la présence ou l'absence d'une série d'items du type : lire, écouter la radio, de la musique enregistrée, regarder la télévision, ..., bricoler, jardiner, se promener, jouer avec les enfants, faire des voyages, etc. Une seconde question concernant la même batterie d'activités s'intitulait *qu'aimeriez-vous faire si vous aviez plus de temps?* et donnait lieu à des réponses codées suivant la même liste. On obtient ainsi simultanément des résultats chiffrés sur les activités effectuées et les activités souhaitées par les individus s'ils avaient davantage de temps disponible.

Pour décrire les associations existant entre les activités souhaitées et pour identifier les catégories d'individus exprimant les divers types de souhaits, une analyse factorielle a permis de mettre en évidence une structure de « cumuls de souhaits » analogue à celle observée précédemment à propos des adhésions aux associations. Le premier phénomène massif <sup>(1)</sup> décelable est une opposition entre ceux qui déclarent souhaiter simultanément beaucoup d'activités (qui sont également ceux qui en pratiquent beaucoup) et ceux qui déclarent ne rien souhaiter (et qui déclarent également ne rien pratiquer); ces derniers sont souvent des ruraux âgés.

— Les éléments d'observation retenus pour étudier l'intensité et la nature des relations et des contacts avec la famille et les amis sont la fréquentation des ascendants, des descendants et des collatéraux, les services mutuels parents-enfants, la fréquentation d'amis. Si, en moyenne et de façon globale, les hommes voient un peu plus leurs parents que les femmes, ce sont les plus jeunes ou les plus âgés qui les voient le plus tous les jours (les visites une fois par semaine concernant davantage les individus âgés de 25 à 34 ans et de 50 à 64 ans, les visites une fois par mois les individus de 35 à 49 ans).

La fréquentation des collatéraux varie peu selon le sexe mais varie selon l'âge de la même façon que les visites aux parents. Certaines invitations d'amis sont assez variables selon le milieu social. Ainsi, à la question *invitez-vous des amis à déjeuner?* 49,3 % des individus ont répondu « souvent », 32,8 % « rarement » et 17,9 % « jamais »; mais le pourcentage d'individus ayant répondu « inviter souvent des amis » passe de 36,1 % pour ceux gagnant moins de 25 000 F à 72,1 % pour ceux gagnant plus de 100 000 F par an. Quant à ceux déclarant ne jamais recevoir d'amis, les pourcentages sont de 30,2 % dans la tranche de revenus de moins de 25 000 F et baissent jusqu'à 5,4 % pour celle de plus de 100 000 F.

---

(1) On ne peut écarter *a priori* l'hypothèse d'une accentuation de ce phénomène par un effet d'entraînement.

Il ressort également de cette enquête que les cadres recevant souvent des amis voient moins souvent leurs parents et collatéraux, alors que le phénomène inverse apparaît chez les ouvriers.

### 3.4. Le thème : Famille et politique familiale

Le premier sous-thème concerne les attitudes à l'égard de la famille, et recouvre l'exploitation de questions dont les libellés correspondent à ceux des enquêtes de l'I.N.E.D. et de l'enquête C.N.A.F.-C.R.E.D.O.C. de 1971.

Les résultats semblent concorder avec ceux des enquêtes précitées. On retrouve ainsi la prédominance générale d'un modèle familial dans lequel le nombre idéal d'enfants est deux. Mais les femmes, les cadres supérieurs ou les individus à statut culturel élevé sont souvent favorables à des familles de trois enfants. (On sait qu'il y a parallélisme entre fécondité idéale et fécondité réelle.)

La place des relations familiales dans la vie des individus est notamment caractérisée par une question sur la famille *seul lieu où l'on est bien ensemble et détendu*. L'adhésion schématique à un tel modèle autarcique de la famille paraît aller ici de pair avec une fécondité idéale élevée (70 % de réponses positives pour les individus qui ont déclaré que le nombre idéal d'enfants est d'au moins trois contre 37 % pour ceux qui sont partisans d'une famille sans enfant).

Les opinions sur le mariage montrent que c'est parmi les personnes les plus âgées qu'on trouve celles qui sont le plus souvent opposées au divorce.

Certaines attitudes hostiles au travail des femmes (pas de travail pour les mères quand il y a un petit enfant au foyer) semblent globalement caractéristiques de ces mêmes sous-populations.

Le dernier point abordé dans ce sous-thème (partage des rôles entre l'homme et la femme) montre que les attitudes les plus traditionnelles (les travaux ménagers incombent aux femmes) sont en régression. On les repère plus aisément dans le groupe des personnes qui ont, ou ont eu, des enfants et dans celui des interviewés à statut plus bas. Pour conclure, on remarque qu'elles semblent aussi aller de pair avec les attitudes de repliement sur la famille observées plus haut comme avec celles d'hostilité au travail des femmes.

Le point suivant est consacré aux prestations familiales. Son objectif est double : donner une idée de la connaissance exprimée par les interviewés dans le domaine des aides à la famille réalisées par les Caisses d'Allocations Familiales; rendre compte des opinions émises par eux sur l'organisation de la politique familiale et ses transformations. Il s'agit, dans une certaine mesure, d'apprécier le rôle que les enquêtés attribuent au système des prestations familiales dans la solution des problèmes de la famille en même temps que la manière dont ce rôle, pour eux, doit être conçu.

Naturellement, il est important de pouvoir suivre l'évolution dans le temps de ce type d'informations. On a donc essayé, quand c'était possible, de compa-

rer les résultats de cette enquête à ceux de l'enquête C.N.A.F.-C.R.E.D.O.C. de 1971 avant que puissent être étudiées les variations annuelles de ce programme triennal.

On s'est aussi attaché à voir en quoi le caractère de bénéficiaires des prestations familiales transforme les attitudes ou les comportements des enquêtés à l'égard du système des prestations. Il s'agit ainsi de dégager une image originale, celle de l'institution et de ses problèmes, dans la population générale.

Les moyens dont disposent les caisses d'allocations familiales pour aider les familles (étaient cités explicitement les prêts pour le logement, les bons vacances, ...) sont connus par la majorité des interviewés. De façon générale, quand l'un de ces moyens est connu, les autres le sont aussi plus fréquemment; les allocataires sont mieux informés que les non allocataires.

La diffusion de ces informations dans la population semble se faire à partir des catégories aux statuts socio-culturels les plus élevés (on le remarque en notant les caractéristiques des individus qui connaissent l'aide personnalisée au logement, prestation nouvelle dont il n'existe actuellement que peu de bénéficiaires; il sera intéressant d'en suivre l'évolution).

Notons que, globalement, les enquêtés sont encore plus majoritairement favorables qu'en 1971 à une modulation des prestations en fonction des ressources. Moins de 20 % de l'échantillon se déclarent satisfaits du système actuel.

Schématiquement, et c'est l'un des points qu'il faudra essayer de préciser dans les exploitations ultérieures, on retrouve à propos des opinions sur le système des prestations familiales un clivage entre des groupes homogènes, dont les caractéristiques sont très voisines des partitions dégagées à partir d'autres thèmes comme l'environnement ou la famille.

Le dernier sous-thème abordé concerne les modes de garde <sup>(1)</sup> des enfants en bas âge, les opinions et les attitudes à leur sujet. Une échelle sémantique de satisfaction permet de classer les modes de garde, puis d'étudier les différents scores par catégorie. La garde par la mère au foyer est estimée très satisfaisante par 87 % des individus interrogés (la garde par les grands-parents, qui vient en second rang, ne recueille que 17 % de *très satisfaisant*).

Une analyse factorielle des opinions sur les modes de garde a permis de savoir quels sont les modes de garde qu'un individu apprécie simultanément. (Est-ce qu'un même individu a tendance à tout rejeter, à tout accepter ou au contraire à fournir des réponses diversifiées?)

On met ainsi en évidence d'une part un groupe d'individus qui trouvent tous les modes de garde très satisfaisants à l'exception de la mère au foyer. Ce sont principalement des femmes actives ayant des enfants et les faisant effectivement garder.

On trouve également dans ce groupe les personnes divorcées ou séparées, les habitants des villes de plus de 100 000 habitants, les personnes pour qui

---

(1) Il s'agit du principe de chacun des modes de garde, et non des modes de garde effectifs pour les personnes éventuellement concernées.

le nombre idéal d'enfants est faible (1, et plus rarement 2). A l'opposé, les réponses « peu ou pas satisfaisant » pour les autres modes de garde que la mère au foyer sont données plus souvent par des hommes, des ruraux, des gens ayant des opinions « conservatrices » sur le travail des femmes et les travaux ménagers et un nombre idéal d'enfants atteignant souvent quatre et plus (le nombre idéal d'enfants se révèle d'ailleurs être un excellent indicateur indirect d'opinions sur les modes de garde).

### 3.5. Connaissance et perception des niveaux de vie et des revenus

La plupart des questions relevant de ce thème ont été demandées par le Centre d'Étude des Revenus et des Coûts. Il était particulièrement intéressant de les inclure dans le questionnaire car la plupart d'entre elles sont suivies depuis 1970, et constituent déjà, sur ce sujet particulier, les séries que le système d'enquêtes espère établir. Les personnes interrogées ont, à propos de ce thème, exprimé leur opinion sur l'évolution de leur propre niveau de vie depuis 10 ans et sur celui de certaines catégories (les retraités, les célibataires et ménages sans enfant, les familles nombreuses).

Quelques résultats bruts, à interpréter avec précaution, peuvent illustrer les opinions formulées sur les niveaux de vie : près de 46 % des personnes estiment que leur propre niveau de vie a augmenté depuis 10 ans, alors que 27 % estiment qu'il est identique, et 24 % qu'il a baissé.

La comparaison avec les résultats de 1973 révèle une assez grande stabilité de l'opinion, avec cependant un intéressant décalage selon les classes d'âge. Un pourcentage très proche (47 %) estime que les conditions de vie de l'ensemble des Français se sont améliorées. Notons qu'en 1973, les personnes interrogées étaient plus optimistes pour les autres que pour elles-mêmes, phénomène qui n'est pratiquement plus perceptible en 1978.

Pour l'ensemble de la population, c'est le niveau de vie des retraités qui s'est le plus amélioré. Les retraités eux-mêmes le reconnaissent volontiers. Cependant, en ce qui concerne l'évolution du niveau de vie des « célibataires et ménages sans enfant » et des « familles nombreuses », l'optimisme des enquêtés est plus réservé.

On a pu noter que certaines catégories de Français étaient systématiquement plus pessimistes ou optimistes en ce qui concerne l'avenir. On peut classer parmi les *pessimistes* : les ouvriers qualifiés et professionnels, les manœuvres et ouvriers spécialisés, les personnes habitant la région parisienne et Paris en particulier; parmi les *optimistes* : les personnes âgées de 35 à 49 ans, les agriculteurs, les habitants de l'Ouest ou du Nord de la France, d'une commune rurale (moins de 2 000 habitants).

Il a également été demandé aux individus interviewés d'estimer les revenus de neuf professions-types <sup>(1)</sup>, puis de fournir un jugement de valeur sur ces revenus (insuffisant, normal, trop élevé).

---

(1) Cf. par exemple les *Documents du C.E.R.C.*, n° 19/20 (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestre 1973) et aussi le 2<sup>e</sup> rapport du C.E.R.C. sur les revenus des Français, n° 51 (4<sup>e</sup> trimestre 1979), dont l'introduction commente les résultats de ces questions.

De façon générale, les revenus des neuf professions-types sont assez mal connus des Français. On observe en effet pour chaque profession-type des taux de réponses *ne sait pas* importants. C'est notamment le cas pour les professions indépendantes et/ou à hauts revenus. Nous retiendrons que la moyenne des réponses *ne sait pas* pour les neuf professions-types, calculée sur l'ensemble de l'échantillon, est égale à 33,05 %.

Dans l'ensemble, les personnes interrogées ont conscience d'un léger resserrement de l'éventail des rémunérations depuis 1970, mais elles sous-estiment la largeur de cet éventail.

On note que 92 % des Français estiment que le revenu d'un manœuvre est insuffisant, alors que 71 % pensent que les revenus d'un P.D.G. sont trop élevés (malgré une sous-estimation importante de ces derniers revenus).

En ce qui concerne les prix, une importante majorité de Français pensent que depuis 10 ans, ceux-ci ont fortement ou très fortement augmenté (respectivement 33,4 et 61 %). Les personnes interrogées considèrent également qu'une augmentation du chômage serait plus grave, dans les mois à venir, qu'une montée encore plus rapide des prix. La crainte du chômage est plus accentuée chez les jeunes, dans les tranches de revenus moyens ou élevés, chez les cadres supérieurs, les employés, les ouvriers qualifiés et professionnels; à l'inverse, les individus à revenus faibles, les agriculteurs, les professions libérales, industriels gros commerçants, les artisans et petits commerçants sont plus attentifs à la hausse des prix.

Enfin, à propos de l'augmentation éventuelle des salaires dans une entreprise, 88,3 % des individus estiment qu'il faut privilégier les bas salaires : 11,7 % pensent qu'il faut augmenter tous les salaires de la même façon. Aucune catégorie aisément identifiable de Français ne s'écarte sensiblement de l'opinion exprimée par l'ensemble.

\*  
\* \*

A l'issue de la première année du programme de recherche triennal, il est prématuré d'apporter des conclusions même partielles.

On doit noter cependant que des hypothèses ont été levées concernant la faisabilité de l'enquête. Le questionnaire, malgré sa lourdeur, a reçu un bon accueil. Les premiers résultats ont suscité un intérêt certain, alors même que l'étude des évolutions n'a pas encore été réalisée, puisque l'on ne dispose que d'une *coupe instantanée*. Les études méthodologiques déjà entreprises vont permettre de définir le statut et la valeur opératoire des indicateurs subjectifs, et d'analyser en détail la *fabrication* de l'information lors des interviews. La seconde vague de l'enquête (novembre-décembre 1979) va permettre de valider certains résultats conjecturaux déjà obtenus, et de procéder à l'étude des variations (et conjointement de la stabilité de certaines structures) qui constituent l'ossature du programme de recherche.

## ANNEXE BIBLIOGRAPHIQUE

On se bornera à citer ici certains systèmes d'enquêtes ou travaux empiriques qui ont été consultés lors de l'établissement du programme de recherche; il ne s'agit donc pas d'un relevé exhaustif. On distinguera successivement les travaux réalisés aux États-Unis, en Europe et en France.

### ÉTATS-UNIS

- ANDREWS (F. M.) et WITHEY (S. B.), *Social Indicators of Well-being, Americans' Perceptions of Life Quality*, Plenum Publishing Corporation, New York, 1976.
- CAMPBELL (A.), CONVERSE (P. E.) et RODGERS (W. L.), *The Quality of American Life, Perceptions, Evaluations and Satisfactions*, Russel Sage Foundation, New York, 1976.
- CANTRIL (H.), *The Pattern of Human Concerns*, Rutgers University Press, New Brunswick, 1968.
- EASTERLIN (R. A.), Does Money Buy Happiness? *The Public Interest*, n° 30, New York, 1973.
- EASTERLIN (R. A.), Does Economic Growth Improve the Human Lot? Some Empirical Evidence, in DAVID (P. A.) et REDER (M. W.), eds., *Nations and Households in Economic Growth*, Essays in honor of Moses Abramovitz, Palo Alto, Stanford University Press, 1974.
- GALLUP (G.), Human Needs and Satisfactions, A global Survey, *Public Opinion Quarterly*, Columbia University Press, New York, 1976-1977.
- INGLEHART (R.), *The Silent Revolution, Changing Values and Political Styles among Western Publics*, Princeton University Press, New Jersey, 1977.
- University of Michigan, *Five Thousand American Families, Patterns of Economic Progress*, vol. 1 et 2 par MORGAN (J. M.); vol. 3 par DUNCAN (G. J.) et MORGAN (J. M.), Survey Research Center of the Institute for Social Research, Ann Arbor, Michigan, 1974 et 1975.

### EUROPE

- ALLARDT (E.), *A Welfare Model for Selecting Indicators of National Development*, Institute of Political Science, Helsinki, 1972.
- C.E.E., *Le consommateur européen : ses préoccupations, ses aspirations, son information*, Résultats et analyses d'une enquête par sondage dans les neuf pays de la Communauté Européenne, mai 1976.
- HALL (J.), Subjective Measures of Quality of Life in Britain, 1971 to 1975, Some Developments and Trends, *Social Trends*, H.M.S.O., Londres, n° 7, 1976.
- I.F.O.P.-C.E.E., *Femmes et Hommes d'Europe, attitudes comparées à l'égard de quelques problèmes de société*, Résultats et analyses d'une enquête par sondage dans les neuf pays de la Communauté Européenne, 1975.
- I.F.O.P.-C.E.E., *Revenus, conditions de vie et images de la misère dans l'Europe des neuf*, 1977.
- Instituto Centrale di Statistica, *Une expérience dans le domaine des enquêtes à buts multiples*, Rome, 1975.
- Institut National Danois de la Recherche Sociale, Enquêtes à buts multiples, *Séminaire O.S.C.E.*, novembre 1975.
- The National Central Bureau of Statistics, *Development and Present Situation, Living Conditions Yearbook*, Official Statistics of Sweden, 1975.
- RABIER (J. R.), *Satisfaction et insatisfaction quant aux conditions de vie dans les pays de la Communauté Européenne*, Analyse des données sur la satisfaction tirées du sondage C.E.E., septembre 1973.
- ROTHMAN (J.), Les Européens sont-ils heureux? in *Problèmes économiques et sociaux*, La Documentation Française, août 1977.

## FRANCE

- ANTOINE (J.), *Étude de la Qualité de la Vie à Rouen*, Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie et Laboratoire de Conjoncture et de Prospective, 1975.
- ARBOIS (J.) et SCHIDLOW (J.), *La vraie vie des Français*, Éditions du Seuil, Paris, 1978 (Enquête I.F.O.P.-Telerama).
- CATHELAT (B.), *Le style de vie des Français*, 1978-1998, Stanké, Ottawa, 1977.
- COFREMCA, L'observatoire de la COFREMCA (ronéoté), novembre 1979.
- C.R.E.D.O.C.-O.S.C.E. (1), *Situation et perception des Français en matière de logement et de Santé*, 1977.
- C.R.E.D.O.C.-O.S.C.E. (1), *La vie au travail, aspects subjectifs*, 1978 (non publié).
- DAGNAUD (M.), *Le mythe de la qualité de la vie et la politique urbaine en France*, Enquête sur l'idéologie urbaine de l'élite technocratique et politique, Mouton, 1977.
- I.F.O.P., Enquêtes sur le niveau de bonheur, la perception des menaces, *Revue Sondages*, n° 4, 1973.
- I.F.O.P.-C.G.P., *Enquête sur le degré de satisfaction et d'insatisfaction des Français* (ronéoté), 1975.
- I.N.S.E.E., Enquêtes Logement, *Collections de l'I.N.S.E.E.*, Série M, et Enquêtes trimestrielles sur les Intentions d'achat des consommateurs, *Informations rapides*.
- I.R.E.P., Les styles de vie, point des recherches actuelles, perspectives d'application, Paris-I.R.E.P., Séminaire des 27-28 mai 1974.
- SAINT-PAUL (D), *Pour une définition subjective de la qualité de la vie*, S.O.F.R.E.S., Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie (ronéoté), 1974.
- TABARD (N.) et al., *Besoins et aspirations des familles et des jeunes*, C.R.E.D.O.C.-C.N.A.F., Paris, 1971.
- VULPIAN (A. DE), Caractéristiques socio-culturelles et sympathies politiques, COFREMCA, *Revue française de Marketing*, mai-juin 1976.

---

(1) Ces deux enquêtes auraient pu figurer dans la rubrique Europe, mais à ce jour, seuls leurs volets français, réalisés sous la maîtrise d'œuvre du C.R.E.D.O.C., ont pu être étudiés.